

Dundee, Technologies Durables Inc.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dundee, Technologies Durables annonce l'exercice de bons de souscription pour un montant de 5 millions de dollars

MONTRÉAL, QUÉBEC, le 9 juillet 2015 – Dundee, Technologies Durables (« **DST** ») (CSE: DST) a le plaisir d'annoncer que les 50 000 000 de bons de souscription (les « Bons de Souscription ») détenus par Dundee Corporation ont été exercés pour une quantité égale d'actions à vote subalterne (les « Actions ») à un prix de 0,10 \$ par Bon de Souscription, pour un montant total de 5 000 000 \$ investis dans DST. La Société n'a pas d'autres bons de souscription en circulation.

"L'exercice de ces Bons de Souscription, le récent financement de 5 000 000 \$ par l'entremise d'Investissement Québec (communiqué de presse du 15 mai 2015) et la contribution financière de 900 000 \$ de Développement économique Canada annoncée hier représentent une forte confiance dans la Société», a déclaré John Mercer, président et chef de la direction de DST.

À la suite de l'exercice des bons de souscription, Dundee Corporation détient maintenant une participation de 66% et un droit de vote de 85% dans la Société.

À propos de Dundee, Technologies Durables, une société contrôlée par Dundee Corporation

DST est engagée dans le développement de technologies visant le traitement de minerais réfractaires contenant des sulfures et de l'arsenic. DST a mis au point des procédés hydro-métallurgiques dont elle détient les brevets pour l'extraction des métaux précieux et communs de minerais, concentrés ou résidus miniers qui ne peuvent être extraits par les procédés conventionnels à cause de problèmes métallurgiques ou de facteurs environnementaux.

L'approche sous brevet de DST offre un procédé sans cyanure qui permet l'exploitation de gisements d'or ou autres dont les problèmes métallurgiques ne peuvent être réglés par les méthodes conventionnelles. Les principaux avantages de cette technologie innovatrice sont : la réduction du temps de traitement, le fonctionnement à boucle fermée qui élimine les coûteux bassins à résidus, la réduction de l'empreinte écologique grâce à des résidus inertes et stables et les émissions moindres grâce à une consommation plus faible d'énergie.

Le procédé développé par DST est reconnu comme une « technologie verte » qui a fait l'objet d'une subvention de 5,7 millions de dollars pour la construction et l'opération d'une usine de démonstration de 25 millions de dollars. Avec une capacité de 15 tonnes par jour de concentrés, l'usine de démonstration servira à prouver la technologie d'extraction par chloration à l'échelle industrielle dans des conditions d'opération continue.

DST a testé plusieurs gisements d'or différents, minerais tant oxydés que sulfurés, à l'échelle de laboratoire et à l'usine pilote. Ces tests ont permis de récupérer, de façon constante, plus de 90 % de l'or, par chloration plutôt que par cyanuration.

Dundee, Technologies Durables Inc.

John W. Mercer

Président et chef de la direction

Tél: (514) 866-6001 # 239

Fax: (514) 866-6193

info@dundeetechnologies.com

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent communiqué comprend des énoncés prospectifs concernant des événements et des situations futurs qui comportent divers risques et incertitudes. Les résultats réels pourraient différer substantiellement de ceux prévus dans lesdits énoncés prospectifs en raison de nombreux facteurs, dont certains sont hors du contrôle de la Société. Ces facteurs comprennent : les conditions générales du marché et de l'industrie, les risques liés à l'opération en continu et à la commercialisation d'une nouvelle technologie ainsi que d'autres risques qui sont décrits dans les documents déposés auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur les attentes et sur l'opinion de la direction de la Société à la date où de tels énoncés sont faits. Les hypothèses qui sous-tendent ces énoncés, bien que jugées raisonnables au moment de leur préparation, pourraient se révéler imprécises, et par conséquent, il faut éviter de se fier indûment aux énoncés prospectifs. La Société n'a aucunement l'intention, ni l'obligation de mettre à jour ou de réviser l'un ou l'autre des énoncés prospectifs en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, sauf si une loi applicable l'exige.

La Bourse canadienne des valeurs ne s'est aucunement prononcée sur cette transaction et n'a ni approuvé ou désapprouvé le contenu de ce communiqué de presse.